



Le Quotidien

Statistique Canada

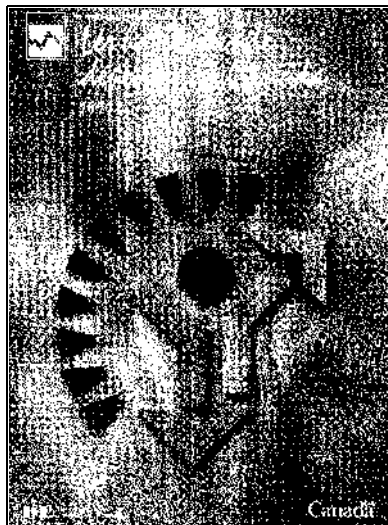
Le lundi 27 août 2001

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

- **Recettes monétaires agricoles, janvier à juin 2001** 3
Les recettes des éleveurs de bétail ont augmenté durant la première moitié de 2001. Toutefois, les recettes des cultures sont restées inchangées après avoir diminué pendant quatre périodes de janvier à juin consécutives.
- **Frais de scolarité à l'université, 2001-2002** 7
Les étudiants inscrits à un programme de premier cycle en arts paieront en moyenne 2,1 % de plus en frais de scolarité pour l'année 2001-2002. Il s'agit de la plus faible hausse depuis 1978-1979 lorsque les frais de scolarité avaient augmenté de 1,4 %.

(suite à la page 2)



Les habitudes de dépenses au Canada 1999

La publication *Les habitudes de dépenses au Canada* présente l'analyse et des tableaux clés tirés de l'Enquête sur les dépenses des ménages, menée annuellement (anciennement l'Enquête sur les dépenses des familles et l'Enquête sur l'équipement ménager). De plus, elle offre des renseignements notamment sur la façon dont les ménages canadiens dépensent leur argent de même sur les appareils ménagers, le matériel de communications ou de divertissement au foyer qu'ils possèdent. On y traite aussi des caractéristiques des logements canadiens — leur nombre de pièces, leur type de chauffage et leur état.

L'enquête recueille des renseignements sur les dépenses des ménages et des familles au Canada pour acquérir une grande diversité de biens et de services, des aliments au logement, en passant par les dépenses pour les animaux domestiques et les droits d'entrée au cinéma. Elle recueille aussi des données sur les caractéristiques des logements, les appareils ménagers, l'équipement de communications et de loisirs et les véhicules.

La publication *Les habitudes de dépenses au Canada, 1999* (62-202-XP, 45 \$) est maintenant en vente. La version électronique (62-202-XIF, 34 \$) paraîtra sous peu. Voir *Pour commander les produits*. Les données de l'Enquête de dépenses des ménages de 1999 ont déjà été publiées dans *Le Quotidien* du vendredi 12 décembre 2000.

Pour plus de renseignements au sujet des résultats actuels de l'enquête et des produits et services connexes, communiquez avec les Services aux clients au (613) 951-7355 ou composez sans frais le 1 888 297-7355 (revenu@statcan.ca), Division de la statistique du revenu. Télécopieur: (613) 951-3012.



AUTRES COMMUNIQUÉS

Indice des prix des produits agricoles, juin 2001	10
Placements de poussins et de dindonneaux, juillet 2001	11
Livraisons de laine minérale y compris les isolants en fibre de verre, juillet 2001	11
Transporteurs routiers de marchandises pour compte d'autrui - origine et destination des marchandises, 2000	11
Voyages intérieurs, premier trimestre de 2001	12

NOUVEAUX PRODUITS

COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

Recettes monétaires agricoles

Janvier à juin 2001

Les recettes des éleveurs de bétail ont augmenté durant la première moitié de 2001. Toutefois, les recettes des cultures sont restées inchangées après avoir diminué pendant quatre périodes de janvier à juin consécutives.

Les recettes des éleveurs de bétail, entraînées par la vigueur des marchés des bovins et des porcs, ont augmenté pour la troisième période de janvier à juin consécutive pour atteindre 9,3 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 12,0 % par rapport à la même période de 2000 et d'une augmentation de 27,1 % par rapport à la moyenne quinquennale précédente (1996 à 2000).

Les recettes des cultures, se chiffrant à 6,7 milliards de dollars, sont demeurées relativement inchangées durant la première moitié de 2001 comparativement à la même période en 2000. Toutefois, les recettes des cultures étaient de 5,3 % inférieures à la moyenne quinquennale précédente, la diminution des livraisons pour certains des principaux produits ayant annulé la hausse récente des prix.

Les agriculteurs ont tiré 17,7 milliards de dollars de la vente de produits agricoles et des paiements de programme dans la première moitié de 2001, en hausse de 16,8 % comparativement à la moyenne quinquennale précédente.

Toutefois, ce total, qui est en hausse de 8,4 % par rapport à la première moitié de 2000, ne révèle que la moitié de la situation. Les recettes monétaires constituent une mesure globale du revenu brut des exploitations agricoles. Elles ne tiennent pas compte des dépenses engagées par les agriculteurs. En outre, les recettes monétaires peuvent varier considérablement d'une exploitation agricole à l'autre en raison de plusieurs facteurs, dont les produits, les prix et les conditions climatiques.

Les données sur les recettes monétaires dans le présent communiqué ne font pas état des résultats financiers pouvant découler des conditions climatiques extrêmes qui ont touché les producteurs durant la saison de croissance de 2001. Les effets de la production des cultures et des ventes de cette année apparaîtront dans la deuxième moitié de 2001 et la première moitié de 2002. Les recettes monétaires agricoles des six premiers mois de 2001 pourraient ne pas représenter les résultats définitifs pour l'année. Statistique Canada publiera demain le 28 août un communiqué sur la production des grandes cultures.

Les paiements de programme ont atteint 1,7 milliard de dollars dans les six premiers mois de 2001, en

Note aux lecteurs

Statistique Canada ne fait pas de prévisions pour les recettes monétaires agricoles. Les données qui s'y rapportent sont fondées sur les données des enquêtes et les données administratives provenant de plusieurs sources.

Les **recettes monétaires agricoles** mesurent le revenu brut des entreprises agricoles en dollars courants. Elles comprennent les ventes de productions végétales et animales (sauf les ventes entre les fermes d'une même province) et les paiements de programme. Les recettes sont comptabilisées lorsque l'argent est versé aux agriculteurs, avant déduction des dépenses.

Les **recettes différées** représentent les ventes de céréales et d'oléagineux livrés par les producteurs de l'Ouest, pour lesquelles les paiements ont été reportés jusqu'à l'année suivante. Étant donné que ces recettes sont fondées sur les livraisons effectuées, les paiements différés sont déduits des recettes monétaires agricoles de l'année civile en cours et inclus lorsqu'ils sont réalisés (voir la ligne «Réalisation des recettes différées» dans le tableau des recettes monétaires agricoles).

Les **paiements de programme** sont les paiements liés à la production agricole courante et versés directement aux agriculteurs. Mentionnons, à titre d'exemple, les paiements du Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) et de la Loi sur l'assurance-récolte, ceux des programmes provinciaux de stabilisation et ceux qui sont versés en vertu de la Loi sur la Commission canadienne du lait. La série des paiements de programme ne vise pas nécessairement à englober tous les paiements effectués aux agriculteurs ni ne représente la totalité des dépenses des gouvernements se rapportant à tous les programmes d'aide.

Le programme **Aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole** (ACRA) prend la forme de paiements aux agriculteurs admissibles et de crédits aux administrations provinciales pour les programmes destinés à venir en aide aux agriculteurs. Les recettes monétaires agricoles comprennent seulement les montants versés directement aux agriculteurs.

Le **CSRN** est formé de deux fonds. Le premier contient les dépôts des producteurs, tandis que le deuxième regroupe les contributions gouvernementales de contrepartie ainsi que tous les intérêts accumulés des deux fonds. Seuls les retraits des producteurs du deuxième fonds sont considérés comme des paiements dans les recettes monétaires agricoles.

hausse de 351 millions de dollars par rapport à la même période de 2000. La majeure partie de cette progression a été attribuable à l'augmentation des paiements d'assurance-récolte et des programmes d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole qui s'ajoutent aux 190 millions de dollars versés en vertu de trois programmes à paiement unique en Ontario.

Les hausses les plus marquées des recettes monétaires agricoles ont été observées au Manitoba (+19,5 %), en Alberta (+11,8 %) et en Saskatchewan (+11,5 %). La plus forte baisse est survenue au Québec (-3,4 %), conséquence d'un recul des paiements versés en vertu de programmes provinciaux de stabilisation.

Les recettes provenant du bétail poursuivent leur progression grâce à la vigueur soutenue de la demande de boeuf et de porc

Les recettes provenant des bovins et des veaux ont dépassé les 3,8 milliards de dollars au cours de la période de janvier à juin 2001, en hausse de 17,6 % par rapport à la même période de 2000 et de 39,4 % par rapport à la moyenne quinquennale précédente. La vigueur soutenue de la demande de boeuf a contribué à un accroissement des prix de 12,3 % par rapport à la première moitié de 2000. Les recettes provenant des bovins d'abattage ont monté, les hausses de prix ayant largement compensé la baisse du nombre de bovins vendus. Les revenus provenant des bovins vendus sur le marché international ont crû de 45,8 %, résultat de l'augmentation des prix et des ventes.

Une augmentation de 15,4 % a porté les recettes porcines à 1,9 milliard de dollars pour les six premiers mois de 2001, soit 40,6 % de plus que la moyenne quinquennale précédente pour cette période. Les deux tiers de l'augmentation venaient des revenus générés par l'abattage de porcs au Canada à la faveur d'une augmentation des prix et des ventes. Les marchés d'exportation des États-Unis n'ont rien perdu de leur importance pour l'industrie porcine du Canada. Les recettes provenant des exportations de porcs vendus sur le marché international ont dépassé de 41,5 % leur niveau de la première moitié de 2000.

Les recettes dans les secteurs assujettis à la gestion de l'offre ont augmenté également dans la première moitié de 2001. Les revenus totaux tirés du lait et de la crème ont progressé de 2,7 % pour atteindre 2,1 milliards de dollars pour la période de janvier à juin 2001, conséquence d'une augmentation des prix et des ventes.

Les recettes tirées de la volaille ont augmenté de 5,2 % pour atteindre 840 millions de dollars au cours de la première moitié de 2001. L'accroissement des ventes de poulets et l'augmentation des prix des poulets et des dindons et dindes ont dominé cette progression.

Les recettes des cultures demeurent relativement inchangées, la diminution des livraisons ayant annulé la hausse des prix

De janvier à juin, les recettes du maïs ont baissé de 31,2 % pour se chiffrer à 236 millions de dollars, la baisse des ventes ayant plus qu'effacé la hausse des prix. L'ensemencement tardif, un été frais et la pluie au temps des récoltes ont provoqué une baisse de production de 25,5 % en 2000, après les records établis en 1998 et 1999. La diminution de l'offre intérieure

a fait monter les prix, mais l'abondance de l'offre en provenance des États-Unis a ralenti la hausse.

Les recettes du blé (sauf le blé dur) sont tombées à 1,2 milliard de dollars, résultat d'une baisse de 14,8 % des livraisons, alors que les prix (+5,1 %) et les paiements de la Commission canadienne du blé (+2,1 %) ont augmenté. La baisse de production en 2000 a donné lieu à une diminution des livraisons en 2001 et à un recul des exportations. De même, à cause de l'abondance de l'offre de blé sur le marché mondial, la demande de blé canadien est demeurée faible.

Les recettes du tabac ont subi un repli de 44,4 % qui les a ramenées à 92 millions de dollars. La diminution s'explique par une baisse de la production, qui est tombée à un niveau répondant tout juste à la demande, malgré la bonne qualité de la récolte et une hausse de prix de 16,1 % par rapport à la même période de 2000.

Au cours des deux premiers trimestres de 2001, les recettes du soya ont baissé de 17,5 % pour se chiffrer à 273 millions de dollars, en raison de la diminution des livraisons (-15,5 %) et des prix (-2,2 %).

À l'inverse, les nouvelles ont été meilleures pour les producteurs de canola et d'orge. Les recettes du canola ont progressé de 39,6 % pour atteindre 917 millions de dollars pour la période de janvier à juin 2001. Les livraisons se sont accrues de 30,8 % et les prix ont monté de 6,7 %. Les ventes du début de 2001 à la Chine, qui achète normalement du canola au cours de l'été et de l'automne, ont contribué pour beaucoup à la croissance d'ensemble des livraisons.

Les recettes de l'orge ont atteint 364 millions de dollars, en hausse de 26,4 % par rapport à la première moitié de 2000. Les prix (+21,8 %) et les ventes (+9,9 %) ont monté, tandis que les paiements de la Commission canadienne du blé sont demeurés relativement inchangés (-1,5 %). Le resserrement des approvisionnements d'orge fourragère dans les provinces de l'Ouest a propulsé les prix. Les prix ont aussi monté dans le cas de l'orge brassicole vendue à des pays étrangers, tandis que les livraisons n'ont à peu près pas changé. Les exportations internationales d'orge fourragère ont augmenté à la faveur de la vigueur des ventes à des pays du Moyen-Orient comme l'Arabie saoudite et l'Iran.

Les paiements de programme poursuivent leur progression

Les agriculteurs ont reçu 1,7 milliard de dollars en paiements de programme au cours des six premiers mois de 2001, en hausse de 26,3 % par rapport à la même période de 2000. Ce total était plus de deux

fois supérieur à la moyenne quinquennale précédente de 762 millions de dollars. Le gros de l'augmentation est attribuable à l'accroissement des paiements d'assurance-récolte et à ceux des programmes d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole qui s'ajoutent aux 190 millions de dollars versés en vertu des programmes à paiement unique en Ontario.

Les paiements d'assurance-récolte ont presque triplé, pour atteindre 249 millions de dollars, résultat à la fois des mauvaises conditions de croissance et de la hausse des superficies et de la valeur des cultures assurées.

Les paiements en vertu du programme Aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (ACRA) et ceux des programmes provinciaux connexes ont atteint 370 millions de dollars au cours des six premiers mois de 2001. C'était près de deux fois plus qu'au cours de la même période en 2000.

Les producteurs de l'Ontario ont reçu 190 millions de dollars au titre du Paiement relatif à la stabilisation du revenu des producteurs de céréales de l'Ontario, du Paiement dans le cadre du programme Canada-Ontario des céréales et des oléagineux et du Paiement dans le cadre du programme Canada-Ontario des produits horticoles comestibles. Ces programmes à paiement unique visaient à compenser les pertes de revenu subies en 2000 du fait d'une combinaison de mauvais temps et d'effondrement des prix des produits.

Les paiements bruts en vertu des programmes provinciaux de stabilisation ont diminué de 35,2 % et se sont chiffrés à 230 millions de dollars pour la période de janvier à juin 2001, car les paiements ont été effectués

plus tôt en 2000. Les producteurs de céréales (y compris le maïs) et de soya au Québec ont touché leur premier versement en mai 2000 plutôt qu'en décembre pour atténuer les problèmes de trésorerie durant une période de bas prix, ce qui a fait croître les paiements de programme dans la première moitié de 2000.

Données stockées dans CANSIM: tableau 2002 et matrices 3582 à 3592.

À partir du 14 septembre 2001, les communiqués du *Quotidien* ne feront référence qu'aux numéros de tableaux de CANSIM II qui renferme plus de deux millions de séries de données chronologiques sur les conditions économiques et sociales au Canada. Les données sont mises à jour le jour même où les nouvelles valeurs de ces séries sont diffusées. Il est possible d'accéder en temps réel à CANSIM II sur le site Internet de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous *Nos produits et services*. Pour plus de renseignements, communiquez avec Louis Boucher au (613) 951-8906 (louis.boucher@statcan.ca).

Le numéro de janvier à juin 2001 de *Recettes monétaires agricoles*, vol. 62, n° 2 (21-001-XIB, 15 \$ / 48 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements sur les recettes monétaires agricoles ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Marco Morin au (613) 951-2074 (marco.morin@statcan.ca), Division de l'agriculture. □

Recettes monétaires agricoles

	Janv. à juin 2000	Janv. à juin 2001 ^P	Janv.-juin 2000 à janv.-juin 2001	Avril à juin 2000	Avril à juin 2001 ^P	Avril-juin 2000 à avril-juin 2001
	millions de \$		var. en %	millions de \$		var. en %
Canada	16 324	17 690	8,4	8 229	8 919	8,4
Tout le blé ¹	1 606	1 537	-4,3	731	752	2,9
Blé, sauf le blé dur ¹	1 272	1 174	-7,7	596	575	-3,5
Blé dur ¹	335	363	8,4	135	177	31,1
Orge ¹	288	364	26,4	120	161	34,2
Recettes différées	-122	-157	28,7	-61	-64	4,9
Réalisation des recettes différées	580	549	-5,3	15	24	60,0
Canola	657	917	39,6	285	371	30,2
Soya	331	273	-17,5	114	130	14,0
Mais	343	236	-31,2	154	98	-36,4
Autres céréales et oléagineux	149	133	-10,7	73	65	-11,0
Cultures spéciales	260	262	0,8	96	101	5,2
Autres cultures	2 574	2 571	-0,1	1 541	1 616	4,9
Total des cultures	6 667	6 685	0,3	3 068	3 255	6,1
Bovins et veaux	3 260	3 833	17,6	1 707	1 963	15,0
Porcs	1 681	1 940	15,4	893	1 057	18,4
Produits laitiers	2 017	2 072	2,7	1 010	1 060	5,0
Volaille et oeufs	1 060	1 140	7,5	551	582	5,6
Autre bétail	303	333	9,9	110	125	13,6
Total du bétail	8 320	9 318	12,0	4 270	4 787	12,1
Compte de stabilisation du revenu net	218	197	-9,6	112	93	-17,0
Paiements d'assurance-récolte	86	249	189,5	8	49	512,5
Programmes d'aide en cas de désastre lié aux revenus	183	415	126,8	85	138	62,4
Programme provincial de stabilisation	355	230	-35,2	289	149	-48,4
Subventions aux produits laitiers	41	25	-39,0	17	8	-52,9
Autres programmes	454	572	26,0	379	441	16,4
Total des paiements	1 337	1 688	26,3	890	878	-1,3

^P Données provisoires.

¹ Inclut les paiements de la Commission canadienne du blé.

Note: Les chiffres ayant été arrondis, la somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Recettes monétaires agricoles provinciales

	Janv. à juin 2000	Janv. à juin 2001 ^P	Janv.-juin 2000 à janv.-juin 2001	Avril à juin 2000	Avril à juin 2001 ^P	Avril-juin 2000 à avril-juin 2001
	millions de \$		var. en %	millions de \$		var. en %
Canada	16 324	17 690	8,4	8 229	8 919	8,4
Terre-Neuve	36	36	-	18	18	-
Île-du-Prince-Édouard	182	182	-	86	88	2,3
Nouvelle-Écosse	184	191	3,8	88	93	5,7
Nouveau-Brunswick	178	188	5,6	91	100	9,9
Québec	2 772	2 677	-3,4	1 603	1 484	-7,4
Ontario	3 781	4 056	7,3	1 893	2 155	13,8
Manitoba	1 545	1 847	19,5	754	904	19,9
Saskatchewan	2 927	3 264	11,5	1 253	1 403	12,0
Alberta	3 649	4 079	11,8	1 852	2 015	8,8
Colombie-Britannique	1 071	1 170	9,2	590	659	11,7

^P Données provisoires.

- Néant ou zéro.

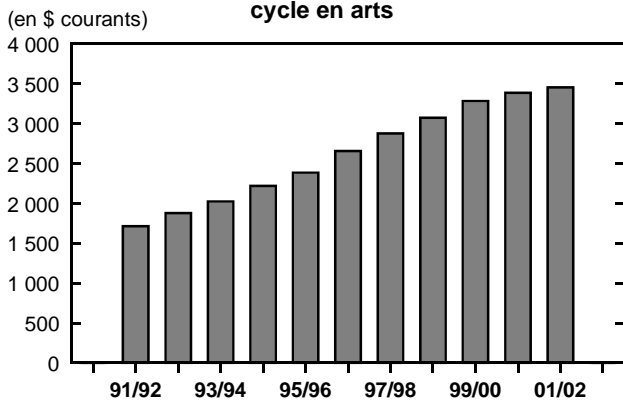
Note: Les chiffres ayant été arrondis, la somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Frais de scolarité à l'université

2001-2002

Les étudiants inscrits à un programme universitaire de premier cycle en arts paieront en moyenne 2,1 % de plus en frais de scolarité pour l'année universitaire 2001-2002. Il s'agit de la plus faible augmentation depuis 1978-1979 lorsque les frais de scolarité avaient augmenté de 1,4 %.

Moyennes des frais de scolarité des étudiants inscrits à un programme universitaire de premier cycle en arts



Cet automne, les étudiants inscrits à un programme universitaire de premier cycle en arts paieront en moyenne 3 452 \$ en frais de scolarité, un chiffre en hausse de 2,1 % par rapport aux 3 381 \$ qu'ils ont déboursés en 2000-2001. Ce montant équivaut au double de la moyenne des frais de scolarité de 1 714 \$ payés en 1991-1992, en raison des importantes augmentations enregistrées au cours des années 1990. De 1990-1991 à 2000-2001, les frais de scolarité ont augmenté de 126,2 %, soit une augmentation six fois plus rapide que la hausse du taux d'inflation de 20,6 %, tel que mesuré par l'Indice des prix à la consommation.

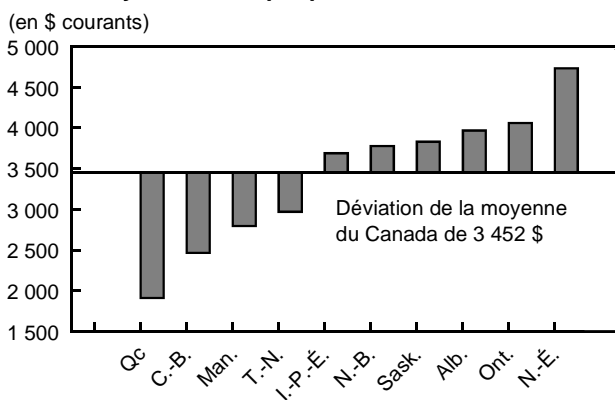
Toutefois, les frais de scolarité des universités publiques se sont stabilisés au cours des deux dernières années. L'augmentation de 2,1 % en 2001-2002 suit une augmentation de 3,1 % en 2000-2001, alors qu'au cours des cinq années précédentes, les frais de scolarité avaient augmenté en moyenne de 7,3 % par année.

Les frais de scolarité moyens augmenteront dans les universités de six provinces: l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, la Saskatchewan et l'Alberta. Pour la deuxième année consécutive, la Saskatchewan enregistrera l'augmentation moyenne la plus importante (+12,4 %). Toutefois, les frais de scolarité moyens des étudiants

de premier cycle en arts en Nouvelle-Écosse (4 732 \$) demeurent les plus élevés au Canada.

Les frais de scolarité moyens des étudiants de premier cycle en arts des universités ontariennes (4 062 \$) se maintiennent au deuxième rang des frais les plus élevés. L'augmentation de 2,3 % se situe bien en deçà de l'augmentation annuelle moyenne des frais de scolarité de 10,1 % enregistrée au cours des cinq années précédentes.

Moyennes des frais de scolarité des étudiants inscrits à un programme universitaire de premier cycle en arts, par province, 2001-2002



Les frais de scolarité diminueront de 10,0 % à Terre-Neuve et de 2,2 % en Colombie-Britannique. Il s'agit de la septième année consécutive où les universités de la Colombie-Britannique auront gelé ou réduit les frais de scolarité.

Les frais de scolarité des résidents du Québec inscrits dans une université québécoise seront gelés pour la cinquième année consécutive à 1 668 \$. Les étudiants des autres provinces qui fréquenteront une université québécoise feront cependant face cet automne à une augmentation de leurs frais de scolarité de 7,4 %. Le Manitoba gèlera également ses frais de scolarité.

C'est pour les résidents du Québec que les frais de scolarité pour des études universitaires de premier cycle au Canada seront les moins élevés. Ces étudiants continueront de payer moins que la moitié des frais de scolarité des étudiants inscrits dans une université d'une autre province, et ce, pour presque tous les domaines d'étude.

Les facultés d'art dentaire, de médecine et de droit enregistrent les frais de scolarité et les augmentations les plus élevés

Les programmes les plus dispendieux sur le plan des frais de scolarité demeurent l'art dentaire,

la médecine et le droit. Ces étudiants subiront les plus importantes augmentations de frais de scolarité en 2001-2002.

Moyennes des frais de scolarité¹

	2000-2001	2001-2002	2000-2001 à 2001-2002 var. en %
	\$		
Agriculture	3 208	3 322	3,6
Architecture	3 310	3 372	1,9
Arts	3 381	3 452	2,1
Commerce	3 259	3 484	6,9
Art dentaire	7 877	8 491	7,8
Éducation	2 829	2 894	2,3
Génie	3 591	3 741	4,2
Sciences ménagères	3 159	3 220	1,9
Droit	4 024	4 355	8,2
Médecine	6 057	6 654	9,9
Musique	3 662	3 791	3,5
Sciences	3 362	3 483	3,6
Premier cycle	3 403	3 528	3,7
Deuxième et troisième cycles	3 970	4 360	9,8

¹ Les moyennes des frais de scolarité ont été pondérées par le nombre d'étudiants à l'aide des données les plus actuelles sur les inscriptions dont on disposait. Les frais tant dans les établissements publics que dans les établissements privés sont inclus dans le calcul des moyennes pondérées.

Les étudiants en art dentaire paieront en moyenne 8 491 \$ cet automne, en hausse de 7,8 % par rapport à 2000-2001. Les étudiants en médecine paieront en moyenne 6 654 \$, en hausse de 9,9 % . Les étudiants en droit paieront en moyenne 4 355 \$, en hausse de 8,2 %.

Les frais de scolarité moyens des étudiants en art dentaire seront les plus élevés en Saskatchewan et en Ontario. Les frais de scolarité des étudiants en médecine et en droit seront les plus élevés en Ontario et en Nouvelle-Écosse.

La réduction des fonds publics versés aux universités est partiellement compensée par une augmentation des frais de scolarité

Depuis 1991-1992, les frais de scolarité des étudiants inscrits à un programme universitaire de premier cycle en arts ont plus que doublé en Nouvelle-Écosse, en Ontario, en Saskatchewan et en Alberta. L'augmentation la plus importante s'est produite en Alberta, où les frais moyens de scolarité des étudiants inscrits à un programme universitaire de premier cycle en arts ont augmenté de plus de deux fois et demie, passant de 1 522 \$ à 3 970 \$.

Plus récemment, depuis 1996-1997, les frais de scolarité ont augmenté de plus d'un tiers en Saskatchewan (+44,2 %), en Ontario (+38,4 %), au Nouveau-Brunswick (+36,7 %) et en Nouvelle-Écosse (+35,2 %).

En Colombie-Britannique, les frais de scolarité des étudiants inscrits à un programme universitaire en arts ont augmenté de 1 911 \$ à 2 465 \$ de 1991-1992 à 2001-2002. Cette augmentation de moins de 30 % était la moins élevée parmi les provinces. Au cours des cinq dernières années, les frais de scolarité ont diminué de 6,6 % dans cette province. Seul le Québec exige actuellement des frais moyens de scolarité moins élevés qu'en Colombie-Britannique pour l'inscription à un programme universitaire en arts.

Selon les données les plus récentes disponibles sur les finances des universités, diffusées dans *Le Quotidien* du 30 juillet, les fonds publics versés aux universités ont augmenté de 15,1 % en 1999-2000. Les principales sources de ce financement supplémentaire ont été les dépenses en immobilisations des gouvernements provinciaux et les montants accordés par le gouvernement fédéral pour soutenir les activités de recherche. En dépit de ces augmentations, la proportion du revenu total des universités provenant des subventions et des contrats gouvernementaux est demeurée inchangée en 1999-2000 (55 %) par rapport aux deux années précédentes, après presque deux décennies de baisses régulières. En 1989-1990, les contributions gouvernementales versées aux universités représentaient 69 % des revenus de ces dernières.

En 1999-2000, les frais de scolarité représentaient 16 % des recettes totales des universités, comparativement à 9 % en 1989-1990.

En 1999-2000, les universités, pour compenser en quelque sorte la hausse des frais de scolarité, ont augmenté de 23,9 % les sommes consacrées aux bourses d'études et d'entretien. De 1989-1990 à 1999-2000, les dépenses au chapitre des bourses d'études et d'entretien ont plus que doublé, passant de 1,5 % à 3,3 %.

Les frais de scolarité des étudiants de deuxième et de troisième cycles augmentent plus rapidement

Pour la cinquième année consécutive, les étudiants de deuxième et de troisième cycles feront face à des augmentations moyennes de leurs frais de scolarité supérieures à celles qui seront imposées à leurs homologues du premier cycle. En 2001-2002, ces étudiants paieront en moyenne 4 360 \$ en frais de scolarité, en hausse de 9,8 % par rapport à l'année précédente. Depuis 1997-1998, les frais de scolarité des étudiants de deuxième et de troisième cycles ont augmenté d'environ 11,2 % par année comparativement à 6,3 % par année pour les étudiants du premier cycle.

Les frais de scolarité pour les étudiants de deuxième et troisième cycles diminueront de 10,0 %

à Terre-Neuve et seront gelés au Manitoba. C'est en Alberta, en Ontario, en Colombie-Britannique et en Saskatchewan que les augmentations des frais de scolarité pour les étudiants de deuxième et troisième cycles seront les plus élevées.

Les frais de scolarité des étudiants étrangers de premier, de deuxième et de troisième cycles inscrits aux universités publiques augmenteront de 0,5 % à 39,2 %, suivant l'établissement et le domaine d'étude, sauf à Terre-Neuve, au Manitoba et en Colombie-Britannique où les frais de scolarité des étudiants étrangers ont été gelés.

Il est également possible d'obtenir de l'information sur d'autres frais obligatoires et sur les coûts d'hébergement sur les campus.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au (613) 951-7608 ou composez sans frais le 1 800 307-3382 (*educationstats@statcan.ca*), Centre de la statistique de l'éducation. Télécopieur: (613) 951-9040.

Moyennes des frais de scolarité des étudiants inscrits à un programme universitaire de premier cycle en arts¹

	1991-1992	1996-1997	2000-2001	2001-2002	1991-1992 à 2001-2002	1996-1997 à 2001-2002	2000-2001 à 2001-2002
	\$				var. en %		
Canada	1 714	2 655	3 381	3 452	101,4	30,0	2,1
Terre-Neuve	1 544	2 670	3 300	2 970	92,4	11,2	-10,0
Île-du-Prince-Édouard	2 120	2 920	3 480	3 690	74,1	26,4	6,0
Nouvelle-Écosse	2 201	3 501	4 513	4 732	115,0	35,2	4,9
Nouveau-Brunswick	2 021	2 765	3 519	3 779	87,0	36,7	7,4
Québec	1 308	1 594	1 882	1 912	46,2	19,9	1,6
Ontario	1 785	2 936	3 971	4 062	127,6	38,4	2,3
Manitoba	1 735	2 493	2 792	2 795	61,1	12,1	0,1
Saskatchewan	1 812	2 657	3 409	3 831	111,4	44,2	12,4
Alberta	1 522	2 968	3 841	3 970	160,8	33,8	3,4
Colombie-Britannique	1 911	2 638	2 520	2 465	29,0	-6,6	-2,2

¹ Les moyennes des frais de scolarité ont été pondérées par le nombre d'étudiants à l'aide des données les plus actuelles sur les inscriptions dont on disposait. Les frais tant dans les établissements publics que dans les établissements privés sont inclus dans le calcul des moyennes pondérées.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Indice des prix des produits agricoles

Jun 2001

Les prix que les agriculteurs ont reçus pour leurs produits agricoles ont progressé de 6,1 % en juin comparativement à juin 2000, selon les données de l'Indice des prix des produits agricoles (IPPA). La hausse de juin a fait suite à une augmentation révisée, d'une année à l'autre, de 3,7 % en mai, soit la plus forte augmentation annuelle depuis juillet 1996.

Par rapport à juin 2000, les prix que les producteurs ont reçus pour l'ensemble du bétail et des substances animales se sont accrus de 8,1 %, alors que les prix des cultures ont augmenté de 3,8 %.

L'IPPA (1997=100) se situait à 101,9 en juin, légèrement en hausse par rapport à la valeur révisée de 101,7 enregistrée en mai. Il s'agit du niveau le plus élevé depuis août 1998.

D'un mois à l'autre, l'indice du bétail a connu une hausse de 0,5 % par rapport à mai. Les sous-indices des porcs et des produits laitiers ont progressé, tandis que l'indice des bovins et des veaux ainsi que celui de la volaille ont chuté en juin.

L'indice des porcs s'établissait à 107,8, son niveau le plus élevé depuis août 1997. Les prix des porcs ont commencé à fléchir à l'automne 1997, pour se stabiliser en décembre 1998, l'indice se situant alors à 30,0. Une forte demande de porc tant au Canada qu'à l'étranger a favorisé le rétablissement des prix. L'indice des porcs a augmenté chaque mois depuis janvier 2001.

En raison d'une baisse de 1,8 %, le plus important fléchissement d'un mois à l'autre de l'indice du bétail a été observé pour les bovins et les veaux. Toutefois, compte tenu de la forte demande continue de boeuf sur les marchés intérieurs et internationaux, les prix des bovins et des veaux sont restés élevés comparativement à l'an dernier, dépassant de 12,7 % le niveau de juin 2000.

L'indice des cultures a progressé de 0,5 % de mai à juin alors que tous les sous-indices des cultures ont augmenté, sauf ceux des céréales et des fruits qui ont reculé respectivement de 3,1 % et de 5,1 %. L'indice des céréales était inférieur de 0,5 % à son niveau de juin 2000. Compte tenu des stocks mondiaux abondants, les prix des céréales ont subi des pressions intenses depuis quelques années.

L'indice des oléagineux et celui des pommes de terre ont connu les plus fortes progressions d'un mois à l'autre de tous les sous-indices des cultures, tous deux indiquant des augmentations de 12,7 %. Les

indices des oléagineux et des pommes de terre ont atteint leur plus haut niveau depuis juillet 1999 et septembre 2000 respectivement. Toutefois, d'une année à l'autre, l'indice des oléagineux a progressé de 26,3 %, tandis que l'indice des pommes de terre a fléchi de 2,2 %.

L'indice mensuel des céréales a été révisé jusqu'en août 2000 (le début de la campagne agricole) afin de tenir compte de l'augmentation des paiements initiaux versés par la Commission canadienne du blé pour le blé et l'orge.

Indice des prix des produits agricoles (1997=100)

	Jun 2000 ^r	Mai 2001 ^r	Jun 2001 ^p	Jun 2000 à juin 2001	Mai à juin 2001
	var. en %				
Céréales	81,7	83,9	81,3	-0,5	-3,1
Oléagineux	64,6	72,4	81,6	26,3	12,7
Cultures spéciales	85,6	86,8	94,6	10,5	9,0
Fruits	102,2	96,5	91,6	-10,4	-5,1
Légumes	97,9	103,1	105,5	7,8	2,3
Pommes de terre	129,6	112,4	126,7	-2,2	12,7
Total des cultures	83,7	86,5	86,9	3,8	0,5
Bovins et veaux	118,9	136,4	134,0	12,7	-1,8
Porcs	97,7	104,5	107,8	10,3	3,2
Volaille	90,6	92,5	92,4	2,0	-0,1
Oeufs	95,5	103,4	103,4	8,3	0,0
Produits laitiers	106,4	106,9	108,1	1,6	1,1
Total du bétail et des produits d'origine animale	107,1	115,2	115,8	8,1	0,5
Index total	96,0	101,7	101,9	6,1	0,2

^r Données révisées.

^p Données provisoires.

Données stockées dans CANSIM: données mensuelles: tableau 20021 et matrices 16000 à 16012 et données annuelles: tableau 20022 et matrices 16013 à 16025.

À partir du 14 septembre 2001, les communiqués du *Quotidien* ne feront référence qu'aux numéros de tableaux de CANSIM II qui renferme plus de deux millions de séries de données chronologiques sur les conditions économiques et sociales au Canada. Les données sont mises à jour le jour même où les nouvelles valeurs de ces séries sont diffusées. Il est possible d'accéder en temps réel à CANSIM II sur le site Internet de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous *Nos produits et services*. Pour plus de renseignements, communiquez avec Louis Boucher au (613) 951-8906 (louis.boucher@statcan.ca).

Le numéro de juin 2001 de la publication *Indice des prix des produits agricoles*, vol. 1, n° 6 (21-007-XIB, gratuite) est maintenant accessible dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, choisissez *Publications gratuites*, puis *Agriculture*.

Pour des renseignements généraux ou pour obtenir des données, composez le 1 800 465-1991. Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez Bernie Rosien au (613) 951-2445 (bernie.rosien@statcan.ca), Division de l'agriculture. Télécopieur: (613) 951-3868. ■

Placements de poussins et de dindonneaux

Juillet 2001 (données provisoires)

Les placements de poussins en juillet se sont chiffrés à 58,4 millions, en hausse de 6,3 % par rapport à juillet 2000. Les placements de dindonneaux ont diminué de 8,5 % pour s'établir à 1,9 million.

Données stockées dans CANSIM: tableau 30021 et matrices 5639 et 5640.

À partir du 14 septembre 2001, les communiqués du *Quotidien* ne feront référence qu'aux numéros de tableaux de CANSIM II qui renferme plus de deux millions de séries de données chronologiques sur les conditions économiques et sociales au Canada. Les données sont mises à jour le jour même où les nouvelles valeurs de ces séries sont diffusées. Il est possible d'accéder en temps réel à CANSIM II sur le site Internet de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous *Nos produits et services*. Pour plus de renseignements, communiquez avec Louis Boucher au (613) 951-8906 (louis.boucher@statcan.ca).

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Robert Plourde au (613) 951-8716 (robert.plourde@statcan.ca), Division de l'agriculture. ■

Livraisons de laine minérale y compris les isolants en fibre de verre

Juillet 2001

En juillet, les fabricants ont livré 1 976 363 mètres carrés de laine minérale de facteurs R12 (RSI 2.1) en nattes, en hausse de 16,6 % comparativement aux 1 694 860 mètres carrés livrés en juin mais en baisse de 8,8 % par rapport aux 2 167 250 mètres carrés livrés en juillet 2000.

Les livraisons pour la période allant de janvier à juillet se sont situées à 17 965 204 mètres carrés, en

hausse de 22,0 % comparativement à la même période en 2000.

Données stockées dans CANSIM: tableau 3030004 et matrices 40 et 122 (séries 32 et 33).

À partir du 14 septembre 2001, les communiqués du *Quotidien* ne feront référence qu'aux numéros de tableaux de CANSIM II qui renferme plus de deux millions de séries de données chronologiques sur les conditions économiques et sociales au Canada. Les données sont mises à jour le jour même où les nouvelles valeurs de ces séries sont diffusées. Il est possible d'accéder en temps réel à CANSIM II sur le site Internet de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous *Nos produits et services*. Pour plus de renseignements, communiquez avec Louis Boucher au (613) 951-8906 (louis.boucher@statcan.ca).

Le numéro de juillet 2001 de *Laine minérale y compris les isolants en fibre de verre*, vol. 53, n° 7 (44-004-XIB, 5 \$ / 47 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour des renseignements généraux ou pour obtenir des données, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 (manufact@statcan.ca). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Nicole Boucher au (613) 951-4570 (boucnic@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Transporteurs routiers de marchandises pour compte d'autrui - origine et destination des marchandises

2000 (données provisoires)

Le nombre de tonnes transportées par les transporteurs routiers de longues distances pour compte d'autrui domiciliés au Canada a atteint plus de 278 millions de tonnes métriques de marchandises en 2000, en hausse de 3,4 % par rapport à 1999.

Bien que les activités à l'intérieur du Canada aient représenté 73 % du total des tonnes et 78 % du total des expéditions, les mouvements transfrontaliers ont produit 47 % du total des recettes cumulatives et 49 % du total des tonnes-kilomètres pour ces transporteurs.

Les résultats préliminaires de l'Enquête sur le transport routier de marchandises pour compte d'autrui (origine et destination des marchandises) sont maintenant disponibles pour tous les trimestres de 2000.

Données stockées dans CANSIM: tableau 4030001 et matrice 143.

À partir du 14 septembre 2001, les communiqués du *Quotidien* ne feront référence qu'aux numéros de tableaux de CANSIM II qui renferme plus de deux millions de séries de données chronologiques sur les conditions économiques et sociales au Canada. Les données sont mises à jour le jour même où les nouvelles valeurs de ces séries sont diffusées. Il est possible d'accéder en temps réel à CANSIM II sur le site Internet de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous *Nos produits et services*. Pour plus de renseignements, communiquez avec Louis Boucher au (613) 951-8906 (louis.boucher@statcan.ca).

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Robert Larocque au (613) 951-2486 (laroque@statcan.ca) ou avec Yves Gauthier au (613) 951-0188

(yves.gauthier@statcan.ca), Division des transports.
Télécopieur: (613) 951-0579. ■

Voyages intérieurs

Premier trimestre de 2001 (données provisoires)

Les résultats de l'Enquête sur les voyages des Canadiens pour le premier trimestre sont maintenant disponibles.

Pour plus de renseignements, pour commander des données ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Brad Ruth au (613) 951-6433 (brad.ruth@statcan.ca) ou avec Jocelyn Lapierre au (613) 951-3720 (jocelyn.lapierre@statcan.ca), Culture, Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation. ■

NOUVEAUX PRODUITS

Recettes monétaires agricoles, vol. 62, n° 2, janvier à juin 2001
Numéro au catalogue: **21-001-XIB** (15\$/48\$).

Indice des prix des produits agricoles, vol. 1, n° 6, juin 2001
Numéro au catalogue: **21-007-XIB** (gratuit).

La revue laitière, vol. 62, n° 2, avril à juin 2001
Numéro au catalogue: **23-001-XIB** (27\$/89\$).

La revue laitière, vol. 62, n° 2, avril à juin 2001
Numéro au catalogue: **23-001-XPB** (36\$/119\$).

Laine minérale y compris les isolants en fibre de verre, vol. 53, n° 7, juillet 2001
Numéro au catalogue: **44-004-XIB** (5\$/47\$).

Les habitudes de dépenses au Canada, 1999
Numéro au catalogue: **62-202-XPF** (45\$).

L'investissement direct étranger: un élément moteur de la mondialisation de l'économie,
Numéro au catalogue: **67F0001MIB01020** (gratuit).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XMF, la version micro-fiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB, la version électronique sur disquette et -XCB, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander les produits par téléphone:

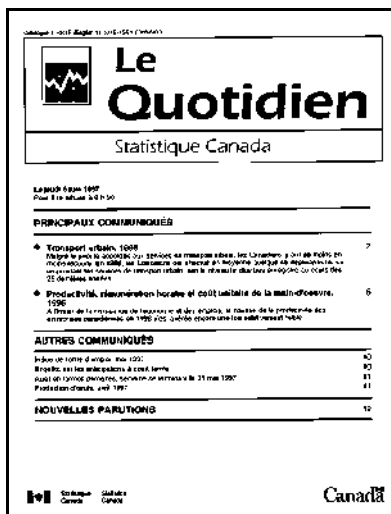
Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez:	1 800 267-6677
Pour les autres pays, composez:	1 613 951-7277
Pour envoyer votre commande par télécopieur:	1 877 287-4369
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte:	1 800 700-1033

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet: écrivez à order@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous les rubriques *Produits et services et Publications payantes (\$)*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Julie Bélanger (613) 951-1187, julie.belanger@statcan.ca
 Chef de la Diffusion officielle: Madeleine Simard (613) 951-1088, madeleine.simard@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2001. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.